

Epreuves et modalités d'évaluation de BTSA Option Aménagement Paysagers

Session Institutionnelle de Lancement de la Rénovation

Paris (ENGREF), du 14 au 16 mai 2013

Toulouse (ENFA), du 28 au 30 mai 2013

Cadre réglementaire
NS DGER / SDESR / N2013

L'épreuve E7

- s'intitule « épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel »,
- est nationale et terminale,
- est coefficient 12,
- se déroule dans les mêmes conditions pour les candidats en CCF et hors CCF,
- se caractérise par son aspect contextualisé et intégratif, rendant compte d'une capacité globale à analyser les réalités professionnelles.

Objet de l'épreuve E7

- **Vérifier l'acquisition de la capacité C.10 :**
 - « Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en AP pour faire face à une situation professionnelle »
 - ✓ **C.10.1** : « *Rendre compte d'une situation professionnelle vécue en responsabilité* »
 - ✓ **C.10.2** : « *Mettre en œuvre une analyse réflexive à partir d'une situation professionnelle vécue en responsabilité* »
 - ✓ **C.10.3** : « *Réagir face à une situation professionnelle* »

La capacité C.10 (*Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en AP pour faire face à une situation professionnelle*) est acquise dans le cadre :

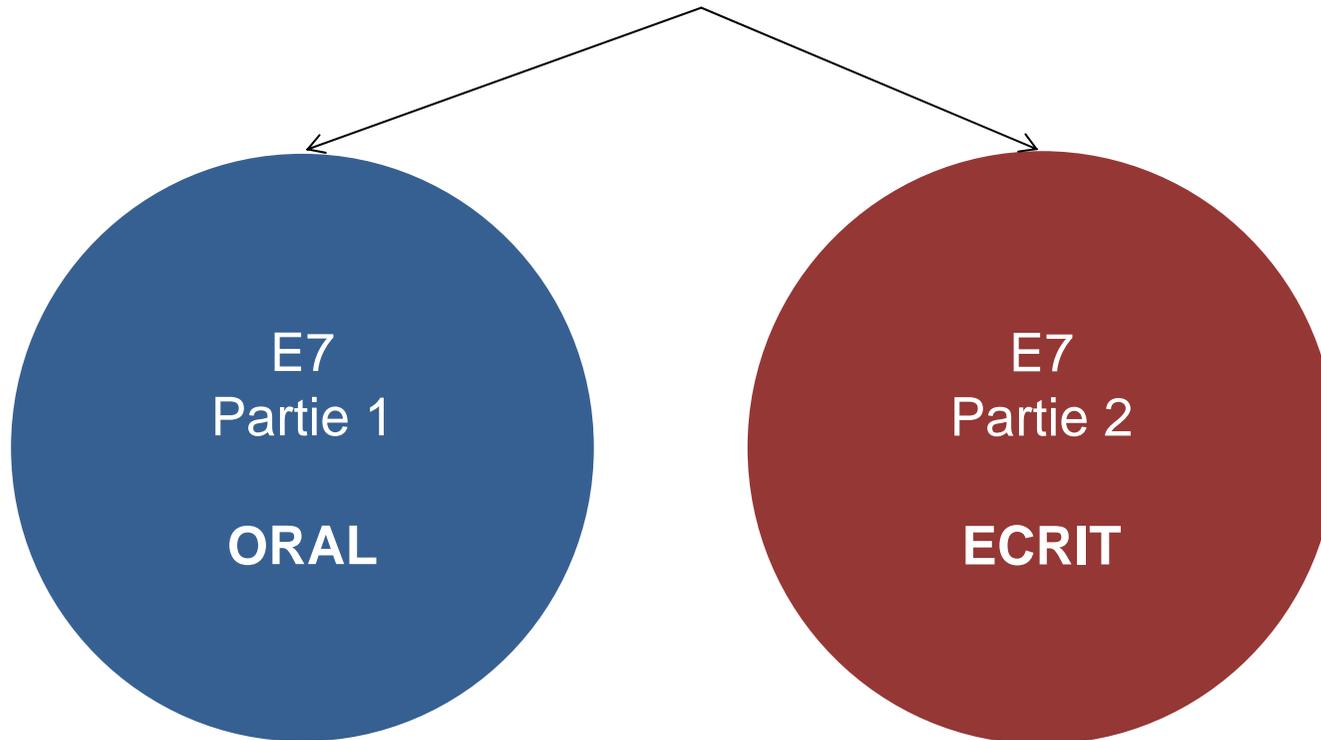
- des **modules de formation professionnels**,
- du **module M61** (stage(s) et formation en milieu professionnel),
- des **activités pluridisciplinaire**.

Objectif de l'épreuve E7

- Vérifier l'aptitude des candidats à **mobiliser leurs connaissances scientifiques et techniques** :
 - **pour réagir** face à des situations professionnelles,
 - **pour rendre compte** d'activités professionnelles vécues en responsabilité,
 - **pour conduire une analyse** de ces activités ou réalisations.

Organisation de l'épreuve E7

Deux situations d'évaluation



E7
Partie 1
ORAL

Type d'épreuve	Capacités évaluées	Coefficient	Enseignants
<p>Oral</p> <p>A partir d'un dossier préparé par le candidat</p>	<p>C.10.1 « <i>Rendre compte d'une situation professionnelle vécue en responsabilité</i> »</p> <p>C.10.2 « <i>Mettre en œuvre une analyse réflexive à partir d'une situation professionnelle vécue en responsabilité</i> »</p>	<p>7</p>	<p>1 STAE + 1 professionnel + 1 enseignant <i>STE ou</i> <i>Bio-éco ou</i> <i>Agronomie ou</i> <i>SESG ou ESC ou</i> <i>Histoire.</i> <i>Géographie</i></p>

E7 Partie 1

Oral

45 minutes

Vérifier l'acquisition des capacités **C10.1, C10.2**



- Elle s'appuie sur des **Situations Professionnelles Vécues (SPV)** au cours des périodes en entreprises ou en collectivités.

Les **SPV** sont établies en référence aux **19 Situations Professionnelles Significatives (SPS)** figurant dans le référentiel professionnel.

SPS : Situation professionnelle significative

- Elles représentent les **situations-clés**, qui, si elles sont maîtrisées par les titulaires des emplois visés par le diplôme, suffisent à rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans le travail.
- Ces situations sont regroupées par **champs de compétences** selon la nature des ressources qu'elles mobilisent et la **finalité** visée.

Exemple :

Champ de compétence	SPS	Finalité
Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers	SPS 5 : Implantation du chantier SP 6 : Réalisation de travaux d'aménagements paysagers SPS 7 : Gestion technique et paysagère des aménagements ... Etc.	Améliorer le cadre de vie et favoriser le développement durable par la valorisation des paysages, l'entretien, la maintenance et la création d'aménagements paysagers

SPV : Situation professionnelle vécue

- Elle fait référence et s'appuie sur une SPS (Situation Professionnelle Significative)
- Elle n'est recevable que si l'étudiant est acteur ou directement associé à une prise de responsabilité dans cette SPS

« Les SPV doivent avoir été réellement et concrètement expérimentées par l'apprenant lors des périodes de stages ou de formation en milieu professionnel (M61) » (NS DGER / SDESR / N2013)

SPV liée, définie par :
Action / Investissement / Implication de l'acteur
(étudiant) dans la SPS



E7 Partie 1



➤ Analyser 3 SPV en responsabilité ou coresponsabilité

- ✓ Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques et faire preuve d'une aptitude à prendre du recul lors de la discussion

Deux des trois SPV au moins sont en relation avec les situations vécues lors du stage long ou sur le lieu d'apprentissage. La troisième peut mobiliser un autre contexte de situation professionnelle (stage à l'étranger, emploi temporaire, etc.)

Le dossier (2 parties)

- Sert de support de présentation à la soutenance
- Envoyé au préalable aux membres du jury
- 16 p. max. + 5 p. annexes (éventuelles) – 21 p. max.
- Elaboré par le candidat (forme et contenu)
- Résultant d'une démarche personnelle

- **Partie 1** - 10 p. max + 5 p. annexes (éventuelles)
- Identifier et caractériser 3 SPV d'AP (choisies par le candidat)
 - Présentation(s) du ou des organismes
 - Justification du choix en rapport avec le projet de formation

- **Partie 2 - 3 Fiches SPV** (choisies par le candidat) faisant référence à des SPS différentes - 2 p. max / fiche
- Présentation et justification des situations choisies
 - Analyse des enjeux professionnels
 - Exposition des difficultés rencontrées et des solutions mises en œuvre

Si une SPV porte sur une expérience en bureau d'étude, il convient qu'au moins une des autres fiches porte sur une expérience technique de terrain. Une SPV au minimum en lien avec le végétal.

La soutenance (2 parties)

Partie 1 – Présentation d'une fiche SPV

Choisie par le jury

10 min. de présentation max.

Tous types de supports et moyens autorisés (dont le candidat s'assure au préalable de la disponibilité)

Partie 2 – Entretien (35 min. max.)

Temps 1 : 15 min. max → consacré à la SPV présentée

Evaluer la capacité à prendre du recul sur la SPV, sur la maîtrise des techniques, sur les démarches et méthodes mises en œuvre / Aptitude à discuter les résultats et à argumenter des approfondissements relatifs à la SP.

Temps 2 : 20 min. max → consacré aux informations présentées dans le rapport et aux deux autres fiches SPV

Evaluer la capacité à montrer l'intérêt des SPV choisies, significations et apports (contexte professionnel et projet)

E7 Partie 1 - EVALUATION



- Grille nationale critériée
- Assurée par 1 STAE, 1 professionnel, 1 enseignant du module professionnel

ANNEXE 5, p. 25, NS DGER / SDESR / N2013 - **GRILLE D'EVALUATION**



Capacités intermédiaires	Critères	Indicateurs	Barème
Rendre compte d'une situation professionnelle vécue en responsabilité	- Construction d'un document écrit clair et lisible	-Cohérence du plan proposé ; -Équilibre des parties exposées ; -Pertinence des illustrations et des annexes.	/10
	- Présentation de la situation professionnelle vécue choisie par le jury	-Qualité de l'expression et de la communication orale ; -Respect du temps ; -Maîtrise du vocabulaire professionnel et pertinence technique ; -Contextualisation de la situation ;	/30
Mettre en œuvre une analyse réflexive à partir d'une situation professionnelle vécue en responsabilité	-Analyse des responsabilités et des initiatives vécues au travers des expériences exposées	- Intégration et adaptation à l'organisation ; - Pertinence des initiatives ; - Qualité de l'argumentation (technique, scientifique, culturelle) - Implication du candidat.	/30
	-Auto-évaluation des compétences acquises et projection dans un parcours professionnel	- Identification des compétences mobilisées ; - Cohérence des SPV choisies au regard du projet de professionnalisation ; - Pertinence des réponses aux questions du jury.	/30
			/100

E7
Partie 2
ECRIT

Type d'épreuve	Capacités évaluées	Coefficient	Enseignants
<p>Ecrit</p> <p>A partir de scénario(s) professionnels et de plusieurs questions</p>	<p>C.10.3</p> <p>« Réagir face à une situation professionnelle »</p>	<p>5</p>	<p>Binôme parmi :</p> <p>1 STAE + 1 STE ou 1 SESG</p>

E7 Partie 2
Ecrit
Plusieurs questions

3 heures
Coefficient 5



- Construite autour de **scénario(s) professionnel(s)**
- Repose sur **plusieurs questions** (*qui peuvent s'appuyer sur différents types de documents utilisés en milieux professionnels*)
- La réponse à apporter pourra prendre la forme d'un **texte rédigé et/ou de représentations graphiques**

E7 Partie 2 - EVALUATION

- Assurée par un binôme d'enseignants : 1 enseignant STAE + 1 enseignant STE ou 1 SESG

Synthèse Epreuve E7

Nom	Coef.	Capacités évaluées	Modules	Composition	Capacités évaluées	Coef.	Enseignants	Nature	Modalités
E7 Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel	12	C10 Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en AP pour faire face à une situation professionnelle	Modules Formation Professionnelle M61 Pluri	E7 Partie 1	C.10.1 C.10.2	7	1 STAE + 1 PRO + 1 Enseignant Module Professionnel	Orale A partir d'un dossier préparé par le candidat	45 min. Analyse de 3 SPV Dossier 2 parties Grille d'évaluation nationale critériée
				E7 Partie 2	C10.3	5	Binôme 1 STAE + 1 STE ou 1 SESG	Ecrit A partir de scénario(s) professionnels et de plusieurs questions	3 h. Texte rédigé ou représentations graphiques

Epreuves et modalités d'évaluation de BTSA Option Aménagements Paysagers

Session Institutionnelle de Lancement de la Rénovation

Paris (ENGREF), du 14 au 16 mai 2013

Toulouse (ENFA), du 28 au 30 mai 2013

Synthèse de l'atelier 3 **Epreuve E7**

Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel

L'épreuve E7 (l'essentiel...)

- se caractérise par son **aspect contextualisé et intégratif**, rendant compte d'une **capacité globale** à analyser les réalités professionnelles,
- vérifie l'acquisition de la capacité C.10 (C10.1, C10.2, C10.3) « Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en AP pour faire face à une situation professionnelle »
 - Et donc vérifie l'aptitude des candidats à mobiliser leurs connaissances scientifiques et techniques **pour réagir** face à des situations professionnelles, **pour rendre compte** d'activités professionnelles vécues en responsabilité / co-responsabilité, **pour conduire une analyse** de ces activités ou réalisations.

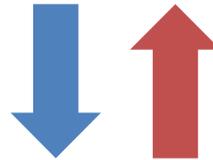
La capacité C.10 est acquise dans le cadre des **modules de formation professionnels**, du **module M61** (stage(s) et formation en milieu professionnel), des **activités pluridisciplinaire**.

- Deux situations d'évaluation
 - ✓ **Partie 1**, Oral 45 min. (dossier + soutenance), (C10.1, C10.2), :
 - **? SPS/SPV**
 - ✓ **Partie 2**, Ecrit 3 h. (questions), (C10.3), :
 - **? Sujet (scénario(s) professionnel(s), questions)**

SPS / SPV : « socle » de l'épreuve E7

SPS : Situations professionnelles significatives

- Elles représentent les **situations-clés** qui rendent compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans le travail.
- Elles sont regroupées par **champs de compétences (5)** selon la finalité visée (Cf. Référentiel de diplôme).



SPV : Situation professionnelle vécue

- Elle fait référence et s'appuie sur une SPS (Situation Professionnelle Significative)
- Elle est établie en référence aux **19 SPS** figurant dans les référentiel professionnel.
- Elle n'est recevable que si l'étudiant est **acteur ou directement associé à une prise de responsabilité** dans cette SPS

« Les SPV doivent avoir été réellement et concrètement expérimentées par l'apprenant lors des périodes de stages ou de formation en milieu professionnel (M61) » (NS DGER / SDESR / N2013)

Action / Investissement / Implication de l'étudiant

? et remarques SPS / SPV (E7, Partie 1)

Place des SPV en stage / entreprise (socle de l'apprentissage, de l'évaluation) « Garantie du vécu »

Difficulté de mise en situation de responsabilité ou de co-responsabilité en stage / en entreprise

- Nécessité du renforcement du lien enseignant / professionnel (communication, indiquer la place de la SPS dans la formation et dans l'évaluation – SPV et qualité de la professionnalisation)
- Engagement de l'étudiant (responsabilisation et positionnement dans la formation)

Implication de tous les acteurs (charte)

? et remarques SPS / SPV (E7, Partie 1)

Diversité des SPV

Nécessité d'encourager à la diversité des pratiques en milieu professionnel.

➤ La NS indique uniquement que l'évaluation porte sur 3 SPV différentes qui appartiennent soit à un seul champ de compétences soit à plusieurs. Rien n'oblige dans la prescription à la diversité des pratiques.

Cependant il est souhaitable que l'étudiant soit confronté à un maximum de situations professionnelles différentes (périodes de stages, en entreprise, sorties, etc.) :

- qui garantissent « **la qualité** » de sa **professionnalisation**,
- qui permettent à l'étudiant de **bénéficier d'un choix plus large** dans le corpus de SPV à sa disposition pour l'évaluation
- qui favorisent la réussite à l'épreuve E7 écrite.

? et remarques SPS / SPV (E7, Partie 1)

Choix des SPV et champs de compétences

Les SPV peuvent-elles correspondre à des SPS situées dans des champs de compétences différents ?

➤ La NS indique que les fiches SPV doivent être établies en référence à des situations professionnelles significatives différentes.

Par conséquent il est possible de choisir des SPV s'appuyant sur des SPS différentes et appartenant à un ou plusieurs champs de compétences.

? et remarques SPS / SPV (E7, Partie 1)

SPV et bureau d'étude

Quelles SPV présente l'étudiant qui fait son stage en bureau d'étude ?

➤ La NS indique clairement que si une SPV porte sur une expérience en bureau d'étude, il convient **qu'au moins une des autres fiches porte sur une expérience technique de terrain.**

Possibilité de **conventionner avec une tierce entreprise :**

- Diversité des pratiques professionnelles (richesses des apports)
- Bénéfice de « l'aller voir ailleurs » (qualité de la professionnalisation)

- Dans ce cas l'étudiant présentera l'organisation des 2 structures dans la partie 1 de son dossier, donnant primauté à celle dans laquelle il a vécu le plus de situations.

? et remarques Evaluation (E7, Partie 1)

Dossier écrit non rendu

Un candidat qui ne présente pas de dossier écrit pour la partie 1 est-il admissible à l'oral ?

➤ Il faut se référer à l'arrêté de création de diplôme paru au BO. Celui-ci n'indique aucune contre-indication particulière à ce sujet.

Par conséquent un candidat qui ne rend pas de dossier écrit peut quand même se présenter à la soutenance orale.

10.3 « Réagir face à une situation professionnelle »

? scénario(s) et questions

Contexte (pour situer l'action et préciser la situation) : type et nature du chantier, commande, etc.

+ Problématique (pour susciter la réaction)

« système de contraintes » : aléas climatiques, sécurisation, difficulté d'accessibilité, blocages et mouvements soudain (grève), réglementation (zone protégée), surcoût lié à un oubli/un imprévu, etc.

Projet (scénario) → « **Découverte** » (constat d'un écart avec l'état des lieux – *indiqué dans le sujet ou à trouver par l'étudiant*) → **contraintes / imprévus (aléas)** → **réactions** (à discuter)

Quelques exemples :

- ✓ **Plantation urbaine** → sol en mauvais état non traité par VRD
- ✓ **Chantier d'aménagement** → bloc de béton sur le terrain à aménager
- ✓ **Engazonnement** → affleurement rocheux / mauvaise qualité de sol (pollution, richesse)
- ✓ **Maçonnerie (création de muret)** → évacuation de l'eau non programmée
- ✓ **Entretien de gazon** → espèce protégée

→ **Quelle réactions, quelles décisions, quelles solutions, quelles justifications ?**